

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003357900091	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CU COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie d Arras Municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET TRANSPORT (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	20
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	26
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 840 223,99	13 840 223,99
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		13 840 223,99	13 840 223,99

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 130 912,82	6 393 064,99
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	463 858,86	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 201 706,69
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 594 771,68	7 594 771,68
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		21 434 995,67	21 434 995,67

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	11 170 946,00	0,00	11 753 700,00	11 753 700,00	11 753 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	97 165,00	0,00	100 672,00	100 672,00	100 672,00
014	Atténuations de produits	70 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	46 310,00	0,00	45 453,00	45 453,00	45 453,00
Total des dépenses de gestion des services		11 384 421,00	0,00	11 909 825,00	11 909 825,00	11 909 825,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 385 421,00	0,00	11 910 825,00	11 910 825,00	11 910 825,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 460 000,00		1 929 398,99	1 929 398,99	1 929 398,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 460 000,00		1 929 398,99	1 929 398,99	1 929 398,99
TOTAL		13 845 421,00	0,00	13 840 223,99	13 840 223,99	13 840 223,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 840 223,99
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 134 000,00	0,00	1 171 738,00	1 171 738,00	1 171 738,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	9 180 000,00	0,00	10 100 000,00	10 100 000,00	10 100 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 937 199,79	0,00	1 971 236,99	1 971 236,99	1 971 236,99
75	Autres produits de gestion courante	7 550,00	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
Total des recettes de gestion des services		13 258 749,79	0,00	13 250 374,99	13 250 374,99	13 250 374,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	250,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 258 999,79	0,00	13 252 874,99	13 252 874,99	13 252 874,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	586 421,21		587 349,00	587 349,00	587 349,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		586 421,21		587 349,00	587 349,00	587 349,00
TOTAL		13 845 421,00	0,00	13 840 223,99	13 840 223,99	13 840 223,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 840 223,99
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 342 049,99
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 273 249,97	463 858,86	5 709 630,82	5 709 630,82	6 173 489,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 303 249,97	463 858,86	5 755 630,82	5 755 630,82	6 219 489,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	5 200,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 200,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 308 449,97	463 858,86	5 760 730,82	5 760 730,82	6 224 589,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	586 421,21		587 349,00	587 349,00	587 349,00
041	Opérations patrimoniales (4)	636 000,00		782 833,00	782 833,00	782 833,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 222 421,21		1 370 182,00	1 370 182,00	1 370 182,00
	TOTAL	6 530 871,18	463 858,86	7 130 912,82	7 130 912,82	7 594 771,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 594 771,68
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	27 900,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	57 900,00	0,00	2 858 000,00	2 858 000,00	2 858 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	606 000,00	0,00	752 833,00	752 833,00	752 833,00
	Total des recettes financières	626 000,00	0,00	822 833,00	822 833,00	822 833,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	683 900,00	0,00	3 680 833,00	3 680 833,00	3 680 833,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 460 000,00		1 929 398,99	1 929 398,99	1 929 398,99
041	Opérations patrimoniales (4)	636 000,00		782 833,00	782 833,00	782 833,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 096 000,00		2 712 231,99	2 712 231,99	2 712 231,99
	TOTAL	3 779 900,00	0,00	6 393 064,99	6 393 064,99	6 393 064,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 201 706,69
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 594 771,68

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 342 049,99
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 753 700,00		11 753 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 672,00		100 672,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 453,00		45 453,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 929 398,99	1 929 398,99
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		11 910 825,00	1 929 398,99	13 840 223,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 840 223,99
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	587 349,00	587 349,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	16 000,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 173 489,68	30 000,00	6 203 489,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
26	Participations et créances rattachées	5 100,00	0,00	5 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	752 833,00	752 833,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 224 589,68	1 370 182,00	7 594 771,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 594 771,68
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 171 738,00		1 171 738,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	10 100 000,00		10 100 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 971 236,99		1 971 236,99
75	Autres produits de gestion courante	7 400,00		7 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	587 349,00	589 849,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	13 252 874,99	587 349,00	13 840 223,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 840 223,99
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	70 000,00	0,00	70 000,00
13	Subventions d'investissement	58 000,00	0,00	58 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	752 833,00	752 833,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	30 000,00	30 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	752 833,00	0,00	752 833,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 929 398,99	1 929 398,99
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	3 680 833,00	2 712 231,99	6 393 064,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 201 706,69
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 594 771,68
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	11 170 946,00	11 753 700,00	11 753 700,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 800,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	10 661 140,00	11 314 200,00	11 314 200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 800,00	8 800,00	8 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	99 000,00	124 000,00	124 000,00
617	Etudes et recherches	160 000,00	60 000,00	60 000,00
6226	Honoraires	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6248	Divers	13 000,00	16 000,00	16 000,00
6251	Voyages et déplacements	250,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 456,00	18 200,00	18 200,00
63512	Taxes foncières	45 000,00	44 000,00	44 000,00
63513	Autres impôts locaux	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6358	Autres droits	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	97 165,00	100 672,00	100 672,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	365,00	515,00	515,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	460,00	468,00	468,00
6411	Salaires, appointements, commissions	71 150,00	73 389,00	73 389,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 055,00	9 566,00	9 566,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 135,00	16 734,00	16 734,00
014	Atténuations de produits (7)	70 000,00	10 000,00	10 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	70 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	46 310,00	45 453,00	45 453,00
6531	Indemnités élus	25 000,00	23 994,00	23 994,00
6532	Frais de mission élus	100,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	1 900,00	2 593,00	2 593,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	6 400,00	5 356,00	5 356,00
6535	Formation élus	0,00	600,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	10 910,00	10 910,00	10 910,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		11 384 421,00	11 909 825,00	11 909 825,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 385 421,00	11 910 825,00	11 910 825,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 460 000,00	1 929 398,99	1 929 398,99
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 460 000,00	1 929 398,99	1 929 398,99
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 460 000,00	1 929 398,99	1 929 398,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 460 000,00	1 929 398,99	1 929 398,99
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 845 421,00	13 840 223,99	13 840 223,99

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET TRANSPORT - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			13 840 223,99
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 134 000,00	1 171 738,00	1 171 738,00
7061	Transport de voyageur	1 134 000,00	1 151 738,00	1 151 738,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	20 000,00	20 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	9 180 000,00	10 100 000,00	10 100 000,00
734	Versement de transport	9 180 000,00	10 100 000,00	10 100 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 937 199,79	1 971 236,99	1 971 236,99
7472	Subv. exploitat° Régions	0,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	2 937 199,79	1 971 236,99	1 971 236,99
75	Autres produits de gestion courante	7 550,00	7 400,00	7 400,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	7 550,00	7 400,00	7 400,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 258 749,79	13 250 374,99	13 250 374,99
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	250,00	2 500,00	2 500,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	2 500,00	2 500,00
778	Autres produits exceptionnels	250,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 258 999,79	13 252 874,99	13 252 874,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	586 421,21	587 349,00	587 349,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	586 421,21	587 349,00	587 349,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		586 421,21	587 349,00	587 349,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 845 421,00	13 840 223,99	13 840 223,99

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 840 223,99
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	16 000,00	16 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	16 000,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 273 249,97	5 709 630,82	5 709 630,82
2135	Installations générales, agencements	88 456,00	1 185 000,00	1 185 000,00
2154	Matériel industriel	70 000,00	130 000,00	130 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	2 477 151,32	3 569 000,00	3 569 000,00
2157	Aménagements matériel industriel	70 322,00	50 000,00	50 000,00
2181	Installat° générales, agencements	866 752,00	750 000,00	750 000,00
2182	Matériel de transport	25 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 675 568,65	25 630,82	25 630,82
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 303 249,97	5 755 630,82	5 755 630,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	5 200,00	5 100,00	5 100,00
261	Titres de participation	5 200,00	5 100,00	5 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 200,00	5 100,00	5 100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 308 449,97	5 760 730,82	5 760 730,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	586 421,21	587 349,00	587 349,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	586 421,21	587 349,00	587 349,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	63 933,16	64 863,00	64 863,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	502 748,63	502 748,00	502 748,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 120,71	6 120,00	6 120,00
13918	Autres subventions d'équipement	13 618,71	13 618,00	13 618,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	636 000,00	782 833,00	782 833,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	606 000,00	752 833,00	752 833,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 222 421,21	1 370 182,00	1 370 182,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 530 871,18	7 130 912,82	7 130 912,82

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	463 858,86
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 594 771,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	27 900,00	58 000,00	58 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	27 900,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	58 000,00	58 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	30 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		57 900,00	2 858 000,00	2 858 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	70 000,00	70 000,00
10222	FCTVA	20 000,00	70 000,00	70 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	606 000,00	752 833,00	752 833,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	606 000,00	752 833,00	752 833,00
Total des recettes financières		626 000,00	822 833,00	822 833,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		683 900,00	3 680 833,00	3 680 833,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 460 000,00	1 929 398,99	1 929 398,99
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	808,00	808,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	23 050,00	23 050,00
28131	Bâtiments	832 165,79	116 381,71	116 381,71
28135	Installations générales, agencements, ..	42 714,00	46 463,04	46 463,04
28151	Installations complexes spécialisées	19 843,00	19 849,00	19 849,00
28154	Matériel industriel	9 380,00	12 007,00	12 007,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 193 636,74	1 217 398,23	1 217 398,23
28157	Aménagements des matériels industriels	113 956,73	127 407,58	127 407,58
28181	Installations générales, agencements	164 776,00	185 840,32	185 840,32
28182	Matériel de transport	5 476,00	69 632,55	69 632,55
28183	Matériel de bureau et informatique	2 021,00	34 728,00	34 728,00
28184	Mobilier	217,74	0,00	0,00
28188	Autres	75 813,00	75 833,56	75 833,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 460 000,00	1 929 398,99	1 929 398,99
041	Opérations patrimoniales (8)	636 000,00	782 833,00	782 833,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	606 000,00	752 833,00	752 833,00
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 096 000,00	2 712 231,99	2 712 231,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 779 900,00	6 393 064,99	6 393 064,99

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 201 706,69
--	---------------------

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET TRANSPORT - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				7 594 771,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	ACQUISITIONS RENOUVELLEMENTS ABRIBUS	10	19/12/1997
L	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES TERRAINS	20	19/12/1997
L	AUTOBUS NEUF OU OCCASION JUSQUE 2 ANS	12	19/12/1997
L	AUTOBUS OCCASION + DE 2 ANS ET JUSQUE 5 ANS	8	19/12/1997
L	AUTOBUS OCCASION + DE 5 ANS	6	19/12/1997
L	AUTRE IMMO	10	19/12/1997
L	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES ATELIER	10	19/12/1997
L	CHAISE-SIEGE-FAUTEUIL	7	19/12/1997
L	CONSTRUCTIONS LEGERES	5	19/12/1997
L	CONSTRUCTIONS/ACQUISITIONS/RENOUVELLEMENTS	30	19/12/1997
L	ENTRETIEN ET DECORATION	2	19/12/1997
L	ETUDES DIVERSES	2	19/12/1997
L	INSTALLATION AMENAGEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	12	19/12/1997
L	INSTALLATIONS AGENCEMENTS DIVERS	7	19/12/1997
L	INSTALLATIONS AVEC MOUVEMENTS ELECTROMECHANIQUES	7	19/12/1997
L	INSTALLATIONS AVEC STRUCTURES FIXES	10	19/12/1997
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENC. AMENAG. DES CONST.	30	19/12/1997
L	INSTALLATIONS SECONDAIRES OU RENOUVELLEMENTS	10	19/12/1997
L	LOGICIELS	2	19/12/1997
L	MATERIEL DE BUREAU	5	19/12/1997
L	MATERIEL DE TRANSPORT/VOITURES/FOURGONS	5	19/12/1997
L	MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	10	19/12/1997
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	19/12/1997
L	MATERIEL OU OUTILLAGE ELECTRIQUE	5	19/12/1997
L	MOBILIER DE BUREAU	10	19/12/1997
L	TRANSFORMATION OU REFECTION	2	19/12/1997
L	TRANSFORMATION OU REFECTION DES CONSTRUCTIONS	5	19/12/1997
L	TRANSFORMATION OU REFECTION DES TERRAINS	7	19/12/1997
L	TRANSFORMATION REFECTION ABRIBUS	2	19/12/1997
L	VOITURE OCCASION + DE 1 AN	4	19/12/1997
L	AUTOBUS OCCASION +DE 2 ANS ET JUSQUE 5 ANS	12	26/06/2009
L	AUTOBUS NEUF OU OCCASION JUSQUE 2 ANS	15	26/06/2009
L	AUTOBUS OCCASION + DE 5 ANS	9	26/06/2009
L	INSTALLATIONS AVEC STRUCTURES FIXES	15	26/06/2009
L	MATERIEL DE TRANSPORT/VOITURES/FOURGONS	7	26/06/2009
L	VOITURE OCCASION DE + 1 AN	5	26/06/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		587 349,00	I 587 349,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		587 349,00	587 349,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	587 349,00	587 349,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	587 349,00	463 858,86	0,00	1 051 207,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 752 231,99	III 2 752 231,99
Ressources propres externes de l'année (a)		822 833,00	822 833,00
10222	FCTVA	70 000,00	70 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	752 833,00	752 833,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 929 398,99	1 929 398,99
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	808,00	808,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	23 050,00	23 050,00
28131	Bâtiments	116 381,71	116 381,71
28135	Installations générales, agencements, ..	46 463,04	46 463,04
28151	Installations complexes spécialisées	19 849,00	19 849,00
28154	Matériel industriel	12 007,00	12 007,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 217 398,23	1 217 398,23
28157	Aménagements des matériels industriels	127 407,58	127 407,58
28181	Installations générales, agencements	185 840,32	185 840,32
28182	Matériel de transport	69 632,55	69 632,55
28183	Matériel de bureau et informatique	34 728,00	34 728,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	75 833,56	75 833,56
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 752 231,99	0,00	1 201 706,69	0,00	3 953 938,68

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 051 207,86
Ressources propres disponibles	IV	3 953 938,68
Solde	V = IV – II (6)	2 902 730,82

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,80	0,00	1,80	0,00	0,00	0,00
Adjt adm ter Pal 2Cl	C	0,80	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Vice Président		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,80	0,00	2,80	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 84

Nombre de membres présents : 63

Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES :

Pour : 75

Contre : 1

Abstentions : 2

Date de convocation : 23/03/2018

Présenté par (1) Monsieur Philippe RAPENEAU, Président,

A siège de la Communauté urbaine, Arras le 29/03/2018

(1) Monsieur Philippe RAPENEAU, Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A siège de la Communauté urbaine, Arras, le 29/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANSART Pierre	
BAVIERE Jean-Pierre	
BEAUMONT Evelyne	
BECUE Grégory	
BLONDEL Anny	
BLOUIN Jean-Claude	
BOCQUILLET Denise	
CANLERS Nicole	
CATTO Gisèle	
CAVE Michelle	
CAYET Alain	
CONTART Betty	
COULON Géry	
DAMART Daniel	
DELATTRE Dominique	
DELCOUR Jean-Pierre	
DELEURY Jean-Pierre	
DELMOTTE Cédric	
DELMOTTE Michel	
DELRUE Yves	
DEPRET Jean-François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DERVY Isabelle	
DESAILLY Jean-Claude	
DESFACHELLE Nicolas	
DESRAMAUT Marc	
DETOURNE Antoine	
DISTINGUIN Jean-Marie	
DOLLET Michel	
DUFLOT Eric	
DUPOND Cédric	
FACHAUX-CAVROS Laurence	
FATIEN Marylène	
FERET Claude	
FERRI Jean Pierre	
FLAUTRE Hélène	
FOURNIER Jean-Marie	
GHEERBRANT Nathalie	
GORIN Sylvie	
GUFFROY Alain	
HECQ David	
HEUSELE Alban	
HODENT Claire	
KARPINSKI Roger	
KRETOWICZ Raymond	
KUSMIEREK Nicolas	
LACHAMBRE Pascal	
LAPOUILLE-FLAJOLET Emmanuelle	
LEBLANC Jean-Paul	
LEFEBVRE Hélène	
LESAGE Jean-Guy	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LETURQUE Frédéric	
LEVIS Jean-Claude	
MALFAIT Alexandre	
MASTIN Philippe	
MATHISSART Michel	
MICHEL Didier	
MILLEVILLE Bernard	
MONTEL Marie-Françoise	
MUYLAERT François-Xavier	
NOCLERCQ Sylvie	
NORMAND Arnold	
OUAGUEF Zohra	
PARIS Guy	
PARMENTIER Jean-Marc	
PATRIS Jacques	
PLU Jean-Claude	
POTTEZ Roger	
PUCHOIS Jean-Pierre	
RAPENEAU Philippe	
ROCHE Reynald	
ROSSIGNOL Françoise	
ROUSSEZ Pierre	
ROUX Carole	
SACCHETTI Claudine	
SPAS Thierry	
SULIGERE Michaël	
THERY Vincent	
THUILOT Didier	
TILLARD Jean-Luc	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VAN GHELDER Alain	
VANLERENBERGHE Jean-Marie	
VIARD Philippe	
ZECHEL Michel	
ZIEBA Jean-Marie	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Philippe RAPENEAU, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2018, et de la publication le 30/04/2018

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.